

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Accueil de médecins formés à l'étranger au Québec

La pénurie de postes dans un nombre croissant de spécialités inquiète la relève médicale québécoise

Montréal, le jeudi 7 avril 2016 – Au cours des derniers jours, un reportage diffusé à Radio-Canada faisait état de la difficulté que rencontrent certains médecins formés en France à obtenir un poste au Québec. Dans un communiqué, le Collège des médecins du Québec a expliqué les règles qui entourent l'accueil des médecins français ainsi que l'entente politique conclue entre le Québec et la France en 2008, pour faciliter les échanges entre les deux systèmes de santé, étant compris que le Québec souhaitait à l'époque assurer une plus grande accessibilité aux soins parce qu'il était en situation de pénurie.

La Fédération des médecins résidents du Québec s'inquiète de l'impact de cette mesure, maintenant que plusieurs postes ont été comblés et que certaines spécialités présentent un niveau de saturation important. « À l'époque où il a été conclu, d'indiquer la présidente de la FMRQ, Dre Annie Trépanier, l'Arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) entre la France et le Québec répondait à un réel besoin, en raison d'une pénurie de médecins au Québec dans plusieurs disciplines médicales. Toutefois, aujourd'hui, la situation est tout autre, souligne-t-elle. Un nombre croissant de spécialités affichent complet ou presque et les médecins formés au Québec, aux frais des contribuables québécois, peinent maintenant à trouver un poste ici. Aujourd'hui, soutient Dre Trépanier, il y a lieu de resserrer les règles de cette entente afin de favoriser l'intégration des médecins formés au Québec dans nos milieux de soins ».

La FMRQ est d'avis que le gouvernement du Québec doit, au-delà des ententes conclues préalablement, revoir le processus d'accueil des médecins formés à l'étranger, qu'ils proviennent de France via l'Arrangement de reconnaissance mutuelle, qu'ils aient réalisé leur formation dans d'autres pays, ou qu'ils soient recrutés comme *médecins sélectionnés professeurs*. « La relève médicale québécoise croit que le gouvernement doit favoriser l'embauche des médecins formés au Québec, surtout dans les disciplines qui ont atteint ou qui sont sur le point d'atteindre le point de saturation, de poursuivre la présidente de la FMRQ, d'autant plus que le nombre de postes et leur localisation sont limités en vertu du plan d'effectif médical (PEM) de chacun des établissements et des plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) ».

Rappelons que pour pouvoir pratiquer la médecine au Québec, les médecins formés en France doivent réaliser un stage d'adaptation de trois mois dans un milieu hospitalier pour se familiariser avec notre système de santé. Ils n'ont toutefois pas à réussir l'examen du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins de famille du Canada, comme doivent le faire les médecins formés au Québec pour obtenir leur permis régulier et débiter leur pratique, ce qui constitue une iniquité envers les médecins formés au Québec.

La Fédération des médecins résidents du Québec

La Fédération des médecins résidents du Québec regroupe les quatre associations de médecins résidents des facultés de médecine de Montréal, McGill, Sherbrooke et Laval à Québec. Elle compte quelque 3 800 membres, dont le quart se destine à une pratique en médecine familiale. Les autres poursuivent une formation dans l'une des 53 autres spécialités reconnues au Québec. De ce nombre, 39 % sont des hommes et 61 %, des femmes. La durée de la formation postdoctorale en médecine familiale est de deux ans; celle des médecins spécialistes varie de cinq à six ans, selon la spécialité choisie.

– 30 –

Source : Dre Annie Trépanier, présidente

Renseignements
et entrevues : Johanne Carrier
Directrice, Communications et Affaires publiques
Fédération des médecins résidents du Québec
Cellulaire : 514 591-0502
Bureau : 514 282-0256 ou 1 800 465-0215
Courriel : johanne.carrier@fmrq.qc.ca